

Conditions pour un dialogue réussi



Les interprètes communautaires de métier ...

- ... sont titulaires du certificat **INTERPRET** ou du brevet fédéral pour interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s, ou d'une qualification équivalente ;
- ... disposent de compétences linguistiques attestées dans leurs langues de travail ;
- ... interprètent dans les deux sens de manière intégrale, exacte et adaptée aux destinataires ;
- ... respectent le code professionnel **INTERPRET**.

Les interprètes communautaires appliquent les principes suivants :

Multipartialité : ils/elles assurent la compréhension entre les parties du triologue et ont les mêmes obligations à l'égard de tous les interlocuteurs ;

Devoir de confidentialité : ils/elles respectent rigoureusement le secret professionnel ;

Transparence : ils/elles traduisent toutes les prises de parole intégralement et rendent toutes les interactions transparentes ;

Clarté des rôles : ils/elles connaissent leur rôle d'interprète et le remplissent de manière responsable et adaptée à la situation ;

Professionalisme : ils/elles acceptent seulement les mandats qu'ils/elles pensent pouvoir assumer. Ils/elles se préparent. Pendant l'entretien, ils/elles veillent à ce que les conditions-cadres soient adéquates afin d'assurer leur tâche de manière professionnelle ;

Réflexion : ils/elles réfléchissent sur leurs activités de manière autocritique, sont ouvert-e-s aux commentaires et recherchent l'échange d'expériences professionnelles avec leurs collègues ;

Formation continue : ils/elles souhaitent approfondir et élargir leurs compétences de manière continue.

INTERPRET

Informations supplémentaires :
www.inter-pret.ch

Les professionnel-le-s contribuent essentiellement à la réussite du triologue en ...

- ... communiquant préalablement au service d'interprétariat les détails de l'intervention ;
- ... exigeant les compétences et qualifications nécessaires de l'interprète pour l'intervention prévue ;
- ... ayant un bref échange avec l'interprète avant et après l'intervention ;
- ... assumant la conduite de l'entretien et en clarifiant les incertitudes ;
- ... veillant aux conditions-cadres nécessaires (horaire, espace, répartition des places, contact visuel, etc.) ;
- ... employant des phrases courtes, claires et simples ;
- ... structurant leurs prises de parole afin de faciliter l'interprétariat consécutif.